

Commune de

Crégy-les-Meaux

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan ter : Aléas du risque mouvements de terrain
1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 15/11/2022
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Crégy-les-Meaux,
Le Maire,



ARRETE LE : 17/09/2019
APPROUVE LE : 15/11/2022



Légende

- Limite de zone
- Contexte : Surfaces en eau
- PPRN - Risques mouvements de terrain :
 - Aléas liés aux carrières souterraines :
 - Aléa très fort
 - Aléa fort
 - Aléas liés aux carrières à ciel ouvert :
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléas liés à la dissolution du gypse :
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléas liés aux glissements :
 - Aléa moyen
 - Aléa faible



0 100 200 300 400 500 mètres

